

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Jim Schroder (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 4168.

[Texte]

## LES ACCUSATIONS D'ESPIONNAGE

Question N° 4168—**M. MacKay:**

1. Au cours des 30 dernières années, combien de fois le Service de sécurité de la GRC a-t-il été infiltré par des puissances étrangères, comme on y fait allusion à la page 751 du volume 2-2 d'août 1981 du Rapport McDonald et, dans chaque cas, *a)* quels sont les (i) nom (ii) date d'arrestation (iii) grade de l'agent ou classification de l'employé civil de la GRC, *b)* quelles mesures a-t-on prises à l'égard des employés de la GRC qui sont devenus des agents de puissances étrangères?

2. Depuis la Seconde guerre mondiale, combien de personnes ont été accusées d'espionnage en vertu de la Loi sur les secrets officiels, tel que mentionné aux pages 4 et suivantes du volume 1 d'octobre 1979 et 66 du volume 2-1 d'août 1981 du Rapport McDonald et, dans chaque cas, *a)* quand les accusations ont-elles été portées, *b)* quel était le nom des accusés, *c)* comment s'est terminée chaque affaire?

3. Le Groupe de planification et de transition sur le Service de sécurité du Canada, créé en août 1981, a-t-il commandé des études et, le cas échéant et dans chaque cas, *a)* quel en était le mandat, *b)* qui étaient les parties contractuelles, *c)* quels étaient les montants en cause, *d)* quand devait-elle être terminée?

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères de la Justice et du Solliciteur général m'informent comme suit:

1. Il ne serait pas dans l'intérêt du public de préciser les renseignements fournis à cet égard dans les rapports de la Commission McDonald, si ce n'est pour confirmer que le gouvernement a été mis au courant en 1977 d'un cas d'infiltration, par un pays étranger, dans le service de sécurité de la GRC. Il avait alors été prévenu qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour poursuivre les personnes impliquées, que ce soit en vertu des dispositions de la loi sur les secrets officiels ou du Code criminel du Canada. Étant donné les récents développements qu'a connus l'affaire, les fonctionnaires du ministère de la Justice revoient actuellement la décision initiale relative aux poursuites.

2. Depuis la Seconde Guerre mondiale, 23 personnes ont été accusées d'espionnage en vertu de la Loi sur les secrets officiels.

*a)* Il faudrait beaucoup trop de temps et d'énergie pour préciser la date de chacune des accusations portées en vertu de la loi sur les secrets officiels.

*b)* et *c)*

Nom des personnes	Issue des poursuites
Emma Woikin	Condamnation—2 ans ½
Kathleen Mary Willsher	Condamnation—3 ans
Edward Wilfred Mazerall	Condamnation—4 ans

## Questions au Feuilleton

Harold Samuel Gerson	Condamnation—4 ans
James Scott Benning	Acquittement en appel
David Gordon Lunan	Condamnation—5 ans
William Pappin	Acquittement
Eric George Adams	Acquittement
Matt Simons Nightingale	Acquittement
Agatha Chapman	Acquittement
David Shugar	Acquittement
Philip Durnford Pemberton Smith	Condamnation—5 ans
Frederick Poland	Acquittement—1 accusation
	Rejet—1 accusation
Israel Halperin	Acquittement
Henry Harris	Acquittement en appel—2 accusations
Fred Rose	Condamnation—6 ans
Raymond Boyer	Condamnation—2 ans
Sam Carr	Condamnation—6 ans
Freda Linton	Retrait des accusations
John Douglas Creighton	Rejet des accusations
Peter Worthington	Rejet des accusations
Bower E. Featherstone	Condamnation—2 ans ½
Peter Alexander Treu	Acquittement en appel

3. Oui, trois.

(1)*a)* Le conseiller était, à ce titre, chargé d'étudier l'idée de doter le nouveau Service de moyens audiovisuels professionnels et de faire des recommandations à ce sujet. *b)* Le ministère du Solliciteur général et G. E. Nixon. *c)* Le montant total pour les recommandations se chiffrait à \$2,000. *d)* Ce marché de services a été en vigueur du 26 mai jusqu'au 3 juillet 1982.

(2)*a)* Le conseiller était, à ce titre, chargé d'étudier et d'élaborer, pour le nouveau Service, un système de gestion de l'information. *b)* Le ministère du Solliciteur général et le «Center for Conflict Studies» de l'université du Nouveau-Brunswick. *c)* La totalité du projet ne devait pas dépasser \$30,000. *d)* Ce marché de services a été en vigueur du 28 avril jusqu'au 31 décembre 1982.

(3)*a)* Le conseiller était, à ce titre, chargé d'aider le groupe de travail sur les télécommunications dans: (i) la planification, les politiques et la coordination de projet; (ii) la réalisation des enquêtes sur les communications; (iii) la rédaction des modalités requises; et (iv) la préparation de la documentation de travail destinée au Groupe de transition. *b)* Le ministère du Solliciteur général et Melvin Henry Watson. *c)* \$130 par jour pour chaque jour où le conseiller œuvre à la prestation des services. Le montant total ne doit pas dépasser \$20,000. Jusqu'ici, aucun des services n'a été fourni. *d)* Ce marché de services doit être en vigueur du 3 janvier jusqu'au 31 octobre 1983.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Corbin):** On a répondu à la question signalée par le secrétaire parlementaire.

**M. Schroder:** Je demande, monsieur le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*?

**Le président suppléant (M. Corbin):** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.